

FORMATION REFERENT COVID-19

Cette formation apporte des méthodes et des outils pour nommer une personne référente COVID 19. Il s'agit là de comprendre son rôle, d'adopter les bons réflexes, les transmettre et suivre leur application pour relever le défi de pérenniser l'activité.

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Référent COVID-19
- Responsable des Services Généraux
- Responsable HSE
- Directeur d'entreprise ou d'établissement
- Directeur et Responsable des Ressources Humaines
- Représentant du Personnel

Prérequis

- Aucun pré-requis nécessaire

Objectifs pédagogiques

- Identifier et connaître les règles applicables aux entreprises en matière de prévention du COVID-19
- Appréhender le rôle du référent COVID-19
- Initier et mettre en œuvre une démarche de prévention COVID-19
- Faire vivre la prévention sur le terrain en lien avec les acteurs institutionnels

Contenu de la formation

- Cadre légal et recommandation COVID-19
 - De quoi parle-t-on ?
 - Les obligations légales et les risques juridiques qui en découlent
 - Les recommandations du gouvernement, des branches professionnelles
 - Exercice : quiz sur le cadre légal et réglementaire qui s'applique au COVID-19
- Le rôle du référent COVID-19
 - Ecosystème du référent COVID : les acteurs de la prévention internes et externes
 - Participer au Plan de Continuité de l'Activité (PCA)
 - Contribuer à l'actualisation du DUER aux risques sanitaires et psychosociaux liés au COVID
 - Construire le plan d'action de prévention et les éventuels plans de prévention : gestion des flux des personnes, des équipements de protection, nettoyage et désinfection des surfaces, protocole de prise en charge des personnes symptomatiques, etc.
 - Assurer la traçabilité de ses actions
 - Exercice : fiche de mission
- Animer la prévention
 - L'information et la formation des salariés
 - Le questionnaire santé et sa gestion confidentielle
 - La visite de sécurité et le suivi des bonnes pratiques
 - Les relations avec les représentants du personnel
 - Le soutien à la ligne managériale : la mise en place d'outils, l'animation de la sécurité
 - Le soutien aux salariés : RPS, télétravail, QVT
 - Exercice : construire un plan d'action en mind mapping

JR PREVENT

27 Chemin de Montollier, Le Temporis 3

38500 VOIRON

Email: contact@jrprevent.fr

Tel: 0686977434



Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Jérôme Robert, ancien cadre de l'Armée de l'Air spécialiste de la protection/défense des sites sensibles.

Chargé de mission (LOPPSI 2) auprès du groupe parlementaire en 2010 et initiateur de la loi sur les peines minimales.

Ex Policier National et précédemment en charge de la politique de sécurité d'une ville de 20000 Habs.

Diplômé d'un Master II en management des risques, Formateur SST, Intervenant en prévention des risques professionnels

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.